

aux penseurs, et garda l'attitude de dignité qui lui était habituelle. Quand le vicaire eut cessé de parler, il aurait été bien embarrassé s'il avait voulu chercher sur la figure de Troubert, alors marbrée par des taches plus jaunes encore que ne l'était ordinairement son teint bilieux, quelques traces des sentiments qu'il avait dû exciter chez ce prêtre mystérieux. Après être resté pendant un moment silencieux, le chanoine fit une de ces réponses dont toutes les paroles devaient être longtemps étudiées pour que leur portée fût entièrement mesurée, mais qui, plus tard, prouvaient aux gens réfléchis l'étonnante profondeur de son âme et la puissance de son esprit. Enfin, il accabla Birotteau en lui disant que : « ces choses l'étonnaient d'autant plus, qu'il ne s'en serait jamais aperçu sans la confession de son frère; il attribuait ce défaut d'intelligence à ses occupations sérieuses, à ses travaux, et à la tyrannie de certaines pensées élevées qui ne lui permettaient pas de regarder aux détails de la vie. » Il lui fit observer, mais sans avoir l'air de vouloir censurer la conduite d'un homme dont l'âge et les connaissances méritaient son respect, que « jadis les solitaires songeaient rarement à leur nourriture, à leur abri, au fond des thébaïdes où ils se livraient à de saintes contemplations, » et que, « de nos jours, le prêtre pouvait par la pensée se faire partout une thébaïde. » Puis, revenant à Birotteau, il ajouta que « ces discussions étaient toutes nouvelles pour lui. Pendant douze années, rien de semblable n'avait eu lieu entre mademoiselle Gamard et le vénérable abbé Chapeloud. Quant à lui, sans doute, il pouvait bien, » ajouta-t-il, « devenir l'arbitre entre le vicaire et leur hôtesse, parce que son amitié pour elle ne dépassait pas les bornes imposées par les lois de

l'Église à ses fidèles serviteurs; mais alors la justice exigeait qu'il entendît aussi mademoiselle Gamard. Que, d'ailleurs, il ne trouvait rien de changé en elle; qu'il l'avait toujours vue ainsi; qu'il s'était volontiers soumis à quelques-uns de ses caprices, sachant que cette respectable demoiselle était la bonté, la douceur même; qu'il fallait attribuer les légers changements de son humeur aux souffrances causées par une pulmonie dont elle ne parlait pas, et à laquelle elle se résignait en vraie chrétienne. . . . » Il finit en disant au vicaire, que, « pour peu¹ qu'il restât encore quelques années auprès de mademoiselle, il saurait mieux l'apprécier, et reconnaître les trésors de son excellent caractère. »

L'abbé Birotteau sortit confondu. Dans la nécessité fatale où il se trouvait de ne prendre conseil que de lui-même, il jugea mademoiselle Gamard d'après lui. Le bonhomme crut, en s'absentant pendant quelques jours, éteindre, faute d'aliment, la haine que lui portait cette fille. Donc il résolut d'aller, comme jadis, passer plusieurs jours à une campagne où madame de Listomère se rendait à la fin de l'automne, époque à laquelle le ciel est ordinairement pur et doux en Touraine.² Pauvre homme! il accomplissait précisément les vœux secrets de sa terrible ennemie, dont les projets ne pouvaient être déjoués que par une patience de moine; mais, ne devinant rien, ne sachant point ses propres affaires, il devait succomber comme un agneau, sous le premier coup du boucher.

Située sur la levée qui se trouve entre la ville de Tours et les hauteurs de Saint-Georges, exposée au midi, entourée de rochers, la propriété de madame de Listomère offrait les agréments de la campagne et tous les plaisirs de la

ville. En effet, il ne fallait pas plus de dix minutes pour venir du pont de Tours à la porte de cette maison, nommée *l'Alouette*; avantage précieux dans un pays où personne ne veut se déranger pour quoi que ce soit, même pour aller chercher un plaisir. L'abbé Birotteau était à *l'Alouette* depuis environ dix jours, lorsqu'un matin au moment du déjeuner, le concierge vint lui dire que monsieur Caron désirait lui parler. Monsieur Caron était un avocat chargé des affaires de mademoiselle Gamard. Birotteau, ne s'en souvenant pas et ne se connaissant aucun point litigieux à démêler avec qui que ce fût au monde, quitta la table en proie à une sorte d'anxiété pour chercher l'avocat: il le trouva modestement assis sur la balustrade d'une terrasse.

« L'intention où vous êtes de ne plus loger chez mademoiselle Gamard étant devenue évidente... » dit l'homme d'affaires.

« Eh! monsieur, » s'écria l'abbé Birotteau en interrompant, « je n'ai jamais pensé à la quitter. »

« Cependant, monsieur, » reprit l'avocat, « il faut bien que vous vous soyez expliqué à cet égard avec mademoiselle, puisqu'elle m'envoie à la fin¹ de savoir si vous resterez longtemps à la campagne. Le cas d'une longue absence, n'ayant pas été prévu dans vos conventions, peut donner matière à contestation. Or, mademoiselle Gamard entendant que votre pension... »

« Monsieur, » dit Birotteau surpris et interrompant encore l'avocat, « je ne croyais pas qu'il fût nécessaire d'employer des voies presque judiciaires pour... »

« Mademoiselle Gamard, qui veut prévenir toute diffi-

culté, » dit monsieur Caron, « m'a envoyé pour m'entendre avec vous. »

« Eh bien, si vous voulez avoir la complaisance de revenir demain, » reprit encore l'abbé Birotteau, « j'aurai consulté de mon côté. »

« Soit, » dit Caron en saluant.

Et le rongeur-papiers¹ se retira. Le pauvre vicaire épouvanté de la persistance avec laquelle mademoiselle Gamard le poursuivait, rentra dans la salle à manger de madame de Listomère, en offrant une figure bouleversée. A son aspect, chacun de lui demanda:² « Que vous arrive-t-il donc, monsieur Birotteau?... »

L'abbé, désolé, s'assit sans répondre, tant il était frappé par les vagues images de son malheur. Mais, après le déjeuner, quand plusieurs de ses amis furent réunis dans le salon devant un bon feu, Birotteau leur raconta naïvement les détails de son aventure. Ses auditeurs, qui commençaient à s'ennuyer de leur séjour à la campagne, s'intéressèrent vivement à cette intrigue si bien en harmonie avec la vie de province. Chacun prit parti pour l'abbé contre la vieille fille.

« Comment! » lui dit madame de Listomère, « ne voyez-vous pas clairement que l'abbé Troubert veut votre logement. »

Ici, l'historien serait en droit de crayonner le portrait de cette dame; mais il a pensé que ceux mêmes auxquels le système de *cognomologie* de Sterne³ est inconnu, ne pourraient pas prononcer ces trois mots: MADAME DE LISTOMÈRE, sans se la peindre noble, digne, tempérant les rigueurs de la piété par la vieille élégance des mœurs

monarchiques et classiques,¹ par des manières polies ; bonne, mais un peu raide ; légèrement nasillarde ;² se permettant la lecture de la *Nouvelle Héloïse*,³ la comédie,⁴ et se coiffant encore en cheveux.⁵

5 « Il ne faut pas que l'abbé Birotteau cède à cette vieille tracassière ! » s'écria monsieur de Listomère, lieutenant de vaisseau venu en congé chez sa tante. « Si le vicaire a du cœur et veut suivre mes avis, il aura bientôt conquis sa tranquillité. »

10 Enfin, chacun se mit à analyser les actions de mademoiselle Gamard avec la perspicacité particulière aux gens de province, auxquels on ne peut refuser le talent de savoir mettre à nu les motifs les plus secrets des actions humaines.

15 « Vous n'y êtes pas, »⁶ dit un vieux propriétaire qui connaissait le pays. « Il y a là-dessous quelque chose de grave que je ne saisis pas encore. L'abbé Troubert est trop profond pour être deviné si promptement. Notre cher Birotteau n'est qu'au commencement de ses peines. D'abord, 20 sera-t-il heureux et tranquille, même en cédant son logement à Troubert ? J'en doute. Si Caron est venu vous dire, » ajouta-t-il en se tournant vers le prêtre ébahi, « que vous aviez l'intention de quitter mademoiselle Gamard, sans doute mademoiselle Gamard a l'intention de vous 25 mettre hors de chez elle⁷. . . . Eh bien, vous en sortirez bon gré mal gré. Ces sortes de gens ne hasardent jamais rien, et ne jouent qu'à coup sûr. »⁸

Ce vieux gentilhomme, nommé monsieur de Bourbonne, résumait toutes les idées de la province aussi complètement que Voltaire⁹ a résumé l'esprit de son époque. Ce 30 vieillard sec et maigre professait en matière d'habillement

toute l'indifférence d'un propriétaire dont la valeur territoriale est cotée dans le département. Sa physionomie, tannée par le soleil de la Touraine,¹ était moins spirituelle que fine. Habitué à peser ses paroles, à combiner ses actions, il cachait sa profonde circonspection sous une 5 simplicité trompeuse. Aussi l'observation la plus légère suffisait-elle pour apercevoir que, semblable à un paysan de Normandie,² il avait toujours l'avantage dans toutes les affaires. Il était très supérieur en œnologie, la science favorite des Tourangeaux. Il avait su arrondir les prairies 10 d'un de ses domaines aux dépens des lais de la Loire³ en évitant tout procès avec l'État. Ce bon tour le faisait passer pour un homme de talent. Si, charmé par la conversation de monsieur de Bourbonne, vous eussiez demandé sa biographie à quelque Tourangeau : « Oh ! *c'est* 15 *un vieux malin !* » eût été la réponse proverbiale de tous ses jaloux, et il en avait beaucoup. En Touraine, la jalousie forme, comme dans la plupart des provinces, *le fond de la langue*.⁴

L'observation de monsieur de Bourbonne occasionna 20 momentanément un silence pendant lequel les personnes qui composaient ce petit comité parurent réfléchir. Sur ses entrefaites, mademoiselle Salomon de Villenoix fut annoncée. Amenée par le désir d'être utile à Birotteau, elle arrivait de Tours, et les nouvelles qu'elle en apportait 25 changèrent complètement la face des affaires. Au moment de son arrivée, chacun, sauf le propriétaire, conseillait à Birotteau de guerroyer contre Troubert et Gamard, sous les auspices de la société aristocratique qui devait le protéger. 30

« Le vicaire-général, auquel le travail du personnel⁵

est remis,» dit mademoiselle Salomon, «vient de tomber malade, et l'archevêque a commis à sa place monsieur l'abbé Troubert. Maintenant, la nomination au canonicat dépend donc entièrement de lui. Or, hier, chez
5 mademoiselle de la Blottière, l'abbé Poirel a parlé des désagréments que l'abbé Birotteau causait à mademoiselle Gamard, de manière à vouloir justifier la disgrâce dont sera frappé notre bon abbé: 'L'abbé Birotteau est un
10 homme auquel l'abbé Chapeloud était bien nécessaire,' disait-il; 'et depuis la mort de ce vertueux chanoine, il a été prouvé que...' Les suppositions, les calomnies se sont succédé. Vous comprenez?»

«Troubert sera vicaire-général,» dit solennellement monsieur de Bourbonne.

15 «Voyons!» s'écria madame de Listomère en regardant Birotteau, «que préférez-vous: être chanoine, ou rester chez mademoiselle Gamard?»

«Être chanoine!» fut un cri général.

«Eh bien,» reprit madame de Listomère, «il faut donc
20 ner gain de cause¹ à l'abbé Troubert et à mademoiselle Gamard. Ne vous font-ils pas savoir indirectement, par la visite de Caron, que si vous consentez à les quitter vous serez chanoine? Donnant, donnant!»²

Chacun se récria sur la finesse et la sagacité de madame
25 de Listomère, excepté le baron de Listomère, son neveu, qui dit d'un ton comique à monsieur de Bourbonne: «J'aurais voulu le combat entre la *Gamard* et le *Birotteau*.»

Mais, pour le malheur du vicaire, les forces n'étaient pas égales entre les gens du monde et la vieille fille soutenue par l'abbé Troubert. Le moment arriva bientôt où
30 la lutte devait se dessiner plus franchement, s'agrandir,

et prendre des proportions énormes. Sur l'avis de madame de Listomère et de la plupart de ses adhérents qui commençaient à se passionner pour cette intrigue jetée dans le vide de leur vie provinciale, un valet fut expédié à monsieur Caron. L'homme d'affaires revint avec une
5 célérité remarquable, et qui n'effraya que monsieur de Bourbonne.

«Ajournons toute décision jusqu'à un plus ample informé,» fut l'avis de ce Fabius¹ en robe de chambre auquel de profondes réflexions révélaient les hautes com-
10 binaisons de l'échiquier tourangeau.

Il voulut éclairer Birotteau sur les dangers de sa position. La sagesse du *vieux malin* ne servait pas les passions du moment, il n'obtint qu'une légère attention. La
15 conférence entre l'avocat et Birotteau dura peu. Le vicaire rentra tout effaré, disant: «Il me demande un écrit qui constate mon *retrait*.»

«Quel est ce mot effroyable?» dit le lieutenant de vaisseau.

«Qu'est-ce que cela veut dire?» s'écria madame de
20 Listomère.

«Cela signifie simplement que l'abbé doit déclarer vouloir quitter la maison de mademoiselle Gamard,» répondit monsieur de Bourbonne en prenant une prise de tabac.

«N'est-ce que cela? Signez!» dit madame de Listomère
25 en regardant Birotteau. «Si vous êtes décidé sérieusement à sortir de chez elle, il n'y a aucun inconvénient à constater votre volonté...»

La volonté de Birotteau!

«Cela est juste,» dit monsieur de Bourbonne en fermant
30 sa tabatière par un geste sec dont la signification est im-

possible à rendre, car c'était tout un langage. « Mais il est toujours dangereux d'écrire, » ajouta-t-il en posant sa table sur la cheminée d'un air à épouvanter le vicaire.

Birotteau se trouvait tellement hébété par le renversement de toutes ses idées, par la rapidité des événements qui le surprenaient sans défense, par la facilité avec laquelle ses amis traitaient les affaires les plus chères de sa vie solitaire, qu'il restait immobile, comme perdu dans la lune, ne pensant à rien, mais écoutant et cherchant à comprendre le sens des rapides paroles que tout le monde prodiguait. Il prit l'écrit de monsieur Caron et le lut, comme si le *libelle* de l'avocat allait être l'objet de son attention; mais ce fut un mouvement machinal. Et il signa cette pièce, par laquelle il reconnaissait renoncer volontairement à demeurer chez mademoiselle Gamard, comme à y être nourri suivant les conventions faites entre eux. Quand le vicaire eut achevé d'apposer sa signature, le sieur Caron reprit l'acte et lui demanda dans quel endroit sa cliente devait faire remettre les choses à lui appartenant. Birotteau indiqua la maison de madame de Listomère. Par un signe, cette dame consentit à recevoir l'abbé pour quelques jours, ne doutant pas qu'il ne fût bientôt nommé chanoine. Le vieux propriétaire voulut voir cette espèce d'acte de renonciation, et monsieur Caron le lui apporta.

« Eh bien, » demanda-t-il au vicaire après avoir lu, « il existe donc entre vous et mademoiselle Gamard des conventions écrites? où sont-elles? quelles en sont les stipulations? »

30 « L'acte est chez moi, » répondit Birotteau.

« En connaissez-vous la teneur? » demanda le propriétaire à l'avocat.

« Non, monsieur, » dit monsieur Caron en tendant la main pour reprendre le papier fatal.

« Ah! » se dit en lui-même le vieux propriétaire, « toi, monsieur l'avocat, tu sais sans doute tout ce que cet acte contient; mais tu n'es pas payé pour nous le dire. »

Et monsieur de Bourbonne rendit la renonciation à l'avocat.

« Où vais-je mettre tous mes meubles? » s'écria Birotteau, « et mes livres, ma belle bibliothèque, mes beaux tableaux, mon salon rouge, enfin tout mon mobilier! »

Et le désespoir du pauvre homme, qui se trouvait déplanté pour ainsi dire, avait quelque chose de naïf; il peignait si bien la pureté de ses mœurs, son ignorance des choses du monde, que madame de Listomère et mademoiselle Salomon lui dirent pour le consoler, en prenant le ton employé par les mères quand elles promettent un jouet à leurs enfants: « N'allez-vous pas vous inquiéter de ces niaiseries-là? Mais nous vous trouverons bien une maison moins froide, moins noire que celle de mademoiselle Gamard. S'il ne se rencontre pas de logement qui vous plaise, eh bien, l'une de nous vous prendra chez elle en pension. Allons, faisons un trictrac. Demain vous irez voir monsieur l'abbé Troubert pour lui demander son appui, et vous verrez comme vous serez bien reçu par lui! »

Les gens faibles se rassurent aussi facilement qu'ils se sont effrayés. Donc le pauvre Birotteau, ébloui par la perspective de demeurer chez madame de Listomère, oublia la ruine, consommée sans retour, du bonheur qu'il avait 30

si longtemps désiré, dont il avait si délicieusement joui. Mais le soir, avant de s'endormir, et avec la douleur d'un homme pour qui le tracas d'un déménagement et de nouvelles habitudes étaient la fin du monde, il se tortura
 5 l'esprit à chercher où il pourrait retrouver pour sa bibliothèque un emplacement aussi commode que l'était sa galerie. En voyant ses livres errants, ses meubles disloqués et son ménage en désordre, il se demandait mille fois pourquoi la première année passée chez mademoiselle
 10 Gamard avait été si douce, et la seconde si cruelle. Et toujours son aventure était un puits sans fond où tombait sa raison. Le canonicat ne lui semblait plus une compensation suffisante à tant de malheurs, il comparait sa vie à un bas dont une seule maille échappée faisait dé-
 15 chirer toute la trame. Mademoiselle Salomon lui restait. Mais, en perdant ses vieilles illusions, le pauvre prêtre n'osait plus croire à une jeune amitié.

Dans la *città dolente*¹ des vieilles filles, il s'en rencontre beaucoup, surtout en France, dont la vie est un sacrifice
 20 noblement offert tous les jours à de nobles sentiments. Les unes demeurent fièrement fidèles à un cœur que la mort leur a trop promptement ravi: martyres de l'amour, elles trouvent le secret d'être femmes par l'âme. Les autres obéissent à un orgueil de famille, qui, chaque jour,
 25 déchoit à notre honte, et se dévouent à la fortune d'un frère, ou à des neveux orphelins: celles-là se font mères en restant vierges. Ces vieilles filles atteignent au plus haut héroïsme de leur sexe, en consacrant tous les senti-
 30 ments féminins au culte du malheur. Elles idéalisent la figure de la femme, en renonçant aux récompenses de sa destinée et n'en acceptant que les peines. Elles vivent

alors entourées de la splendeur de leur dévouement, et les hommes inclinent respectueusement la tête devant leurs traits flétris. Mademoiselle de Sombreuil¹ n'a été ni femme ni fille; elle fut et sera toujours une vivante
 5 poésie. Mademoiselle Salomon appartenait à ces créatures héroïques. Son dévouement était religieusement sublime, en ce qu'il devait être sans gloire, après avoir été une souffrance de tous les jours. Belle, jeune, elle fut aimée, elle aima; son prétendu perdit la raison. Pendant
 10 cinq années, elle s'était, avec le courage de l'amour, consacrée au bonheur mécanique de ce malheureux, de qui elle avait si bien épousé la folie qu'elle ne le croyait point fou. C'était, du reste, une personne simple de manières,
 franche en son langage, et dont le visage pâle ne manquait pas de physionomie, malgré la régularité de ses traits. 15
 Elle ne parlait jamais des événements de sa vie. Seulement, parfois, les tressaillements soudains qui lui échappaient en entendant le récit d'une aventure affreuse ou triste, révélaient en elle les belles qualités que développent
 20 les grandes douleurs. Elle était venue habiter Tours après avoir perdu le compagnon de sa vie. Elle ne pouvait y être appréciée à sa juste valeur, et passait pour une *bonne*
personne. Elle faisait beaucoup de bien, et s'attachait, par goût, aux êtres faibles. A ce titre, le pauvre vicaire lui avait inspiré naturellement un profond intérêt. 25

Mademoiselle de Villenoix, qui allait à la ville dès le matin, y emmena Birotteau, le mit sur le quai² de la Cathédrale, et le laissa s'acheminant vers le Cloître où il avait grand désir d'arriver pour sauver au moins le canonicat du naufrage, et veiller à l'enlèvement de son mobilier. Il 30
 ne sonna pas sans éprouver de violentes palpitations de

cœur, à la porte de cette maison où il avait l'habitude de venir depuis quatorze ans, qu'il avait habitée, et d'où il devait s'exiler à jamais, après avoir rêvé d'y mourir en paix, à l'imitation de son ami Chapeloud. Marianne fut surprise de voir le vicaire. Il lui dit qu'il venait parler à l'abbé Troubert, et se dirigea vers le rez-de-chaussée où demeurait le chanoine; mais Marianne lui cria :

« L'abbé Troubert n'est plus là, monsieur le vicaire, il est dans votre ancien logement. »

10 Ces mots causèrent un affreux saisissement au vicaire, qui comprit enfin le caractère de Troubert et la profondeur d'une vengeance si lentement calculée, en le trouvant établi dans la bibliothèque de Chapeloud, assis dans le beau fauteuil gothique de Chapeloud, couchant sans
15 doute dans le lit de Chapeloud, jouissant des meubles de Chapeloud, annulant le testament de Chapeloud, et déshéritant enfin l'ami de ce Chapeloud, qui, pendant si longtemps, l'avait parqué chez mademoiselle Gamard, en lui interdisant tout avancement et lui fermant les salons de
20 Tours. Par quel coup de baguette magique cette métamorphose avait-elle eu lieu? Tout cela n'appartenait-il donc plus à Birotteau? Certes, en voyant l'air sardonique avec lequel Troubert contemplait cette bibliothèque, le pauvre Birotteau jugea que le futur vicaire-général était
25 sûr de posséder toujours la dépouille de ceux qu'il avait si cruellement haïs, Chapeloud comme un ennemi, et Birotteau parce qu'en lui se retrouvait encore Chapeloud. Mille idées se levèrent, à cet aspect, dans le cœur du bonhomme, et le plongèrent dans une sorte de songe. Il resta
30 immobile et comme fasciné par l'œil de Troubert, qui le regardait fixement.

« Je ne pense pas, monsieur, » dit enfin Birotteau, « que vous vouliez me priver des choses qui m'appartiennent. Si mademoiselle Gamard a pu être impatiente de vous mieux loger, elle doit se montrer cependant assez juste pour me laisser le temps de reconnaître mes livres et
5 d'enlever mes meubles. »

« Monsieur, » dit froidement l'abbé Troubert en ne laissant paraître sur son visage aucune marque d'émotion, « mademoiselle Gamard m'a instruit hier de votre départ, dont la cause m'est encore inconnue. Si elle m'a installé
10 ici, ce fut par nécessité. Monsieur l'abbé Poirel a pris mon appartement. J'ignore si les choses qui sont dans ce logement appartiennent ou non à mademoiselle; mais si elles sont à vous, vous connaissez sa bonne foi: la sainteté de sa vie est une garantie de sa probité. Quant à
15 moi, vous n'ignorez pas la simplicité de mes mœurs. J'ai couché pendant quinze années dans une chambre nue sans faire attention à l'humidité qui m'a tué à la longue. Cependant, si vous vouliez habiter de nouveau cet appartement, je vous le céderais volontiers. »
20

En entendant ces mots terribles, Birotteau oublia l'affaire du canonicat, il descendit avec la promptitude d'un jeune homme pour chercher mademoiselle Gamard, et la rencontra au bas de l'escalier sur le large palier dallé qui unissait les deux corps de logis.
25

« Mademoiselle, » dit-il en la saluant et sans faire attention ni au sourire aigrement moqueur qu'elle avait sur les lèvres ni à la flamme extraordinaire qui donnait à ses yeux la clarté de ceux du tigre, « je ne m'explique pas comment vous n'avez pas attendu que j'aie enlevé mes
30 meubles, pour... »

« Quoi ! » lui dit-elle en l'interrompant. « Est-ce que tous vos effets n'auraient pas été remis chez madame de Listomère ? »

« Mais mon mobilier ? »

5 « Vous n'avez donc pas lu votre acte ? » dit la vieille fille d'un ton qu'il faudrait pouvoir écrire en musique pour faire comprendre combien la haine sut mettre de nuances dans l'accentuation de chaque mot.

Et mademoiselle Gamard parut grandir, et ses yeux
10 brillèrent encore, et son visage s'épanouit, et toute sa personne frissonna de plaisir. L'abbé Troubert ouvrit une fenêtre pour lire plus distinctement dans un volume in-folio. Birotteau resta comme foudroyé. Mademoiselle Gamard lui cornait aux oreilles, d'une voix aussi claire que
15 le son d'une trompette, les phrases suivantes : « N'est-il pas convenu, au cas où vous sortiriez de chez moi, que votre mobilier m'appartiendrait, pour m'indemniser de la différence qui existait entre la quotité de votre pension et celle du respectable abbé Chapeloud ? Or, monsieur l'abbé
20 Poirel ayant été nommé chanoine. . . »

En entendant ces derniers mots, Birotteau s'inclina faiblement, comme pour prendre congé de la vieille fille ; puis il sortit précipitamment. Il avait peur, en restant plus longtemps, de tomber en défaillance et de donner
25 ainsi un trop grand triomphe à de si implacables ennemis. Marchant comme un homme ivre, il gagna la maison de madame de Listomère, où il trouva dans une salle basse son linge, ses vêtements et ses papiers contenus dans une malle. A l'aspect des débris de son mobilier, le malheureux prêtre s'assit, et se cacha le visage dans ses mains
30 pour dérober aux gens la vue de ses pleurs. L'abbé Poirel

était chanoine ! Lui, Birotteau, se voyait sans asile, sans fortune et sans mobilier ! Heureusement, mademoiselle Salomon vint à passer¹ en voiture. Le concierge de la maison, qui comprit le désespoir du pauvre homme, fit un signe au cocher. Puis, après quelques mots échangés
5 entre la vieille fille et le concierge, le vicaire se laissa conduire demi-mort près de sa fidèle amie, à laquelle il ne put dire que des mots sans suite. Mademoiselle Salomon, effrayée du dérangement momentané d'une tête déjà si faible, l'emmena sur-le-champ à l'Alouette, en attribuant
10 ce commencement d'aliénation mentale à l'effet qu'avait dû produire sur lui la nomination de l'abbé Poirel. Elle ignorait les conventions du prêtre avec mademoiselle Gamard, par l'excellente raison qu'il en ignorait lui-même l'étendue. Et comme il est dans la nature que le comique
15 se trouve mêlé parfois aux choses les plus pathétiques, les étranges réponses de Birotteau firent presque sourire mademoiselle Salomon.

« Chapeloud avait raison, » disait-il. « C'est un monstre ! »

« Qui ? » demandait-elle.

« Chapeloud. Il m'a tout pris. »

« Poirel donc ? »

« Non, Troubert. »

Enfin, ils arrivèrent à l'Alouette, où les amis du prêtre lui prodiguèrent des soins si empressés, que, vers le soir,
25 ils le calmèrent, et purent obtenir de lui le récit de ce qui s'était passé pendant la matinée.

Le flegmatique propriétaire demanda naturellement à voir l'acte qui, depuis la veille, lui paraissait contenir le mot de l'énigme. Birotteau tira le fatal papier timbré de
30 sa poche, le tendit à monsieur de Bourbonne, qui le lut

rapidement, et arriva bientôt à une clause ainsi conçue :
Comme il se trouve une différence de huit cents francs par an entre la pension que payait feu monsieur Chapeloud et celle pour laquelle ladite Sophie Gamard consent à prendre
 5 *chez elle, aux conditions ci-dessus stipulées, ledit François Birotteau; attendu que le soussigné François Birotteau reconnaît surabondamment être hors d'état de donner pendant plusieurs années le prix payé par les pensionnaires de la demoiselle Gamard, et notamment par l'abbé Troubert; en-*
 10 *fin, eu égard à diverses avances faites par ladite Sophie Gamard soussignée, ledit Birotteau s'engage à lui laisser à titre d'indemnité le mobilier dont il se trouvera possesseur à son décès, ou lorsque, par quelque cause que ce puisse être, il viendrait à quitter volontairement, et à quelque époque que*
 15 *ce soit, les lieux à lui présentement loués, et à ne plus profiter des avantages stipulés dans les engagements pris par mademoiselle Gamard envers lui, ci-dessus. . .*

«Tudieu! quelle grosse!» s'écria le propriétaire, «et de quelles griffes est armée ladite Sophie Gamard!»

20 Le pauvre Birotteau, n'imaginant dans sa cervelle d'enfant aucune cause qui pût le séparer un jour de mademoiselle Gamard, comptait mourir chez elle. Il n'avait aucun souvenir de cette clause, dont les termes ne furent pas même discutés jadis, tant elle lui avait semblé juste, lors-
 25 que, dans son désir d'appartenir à la vieille fille, il aurait signé tous les parchemins qu'on lui aurait présentés. Cette innocence était si respectable, et la conduite de mademoiselle Gamard si atroce; le sort de ce pauvre sexagénaire avait quelque chose de si déplorable, et sa faiblesse le
 30 rendait si touchant, que, dans un premier moment d'indignation, madame de Listomère s'écria: «Je suis cause

de la signature de l'acte qui vous a ruiné, je dois vous rendre le bonheur dont je vous ai privé.»

«Mais,» dit le vieux gentilhomme, «l'acte constitue un dol, et il y a matière à procès. . .»

«Eh bien! Birotteau plaidera. S'il perd à Tours, il 5 gagnera à Orléans.¹ S'il perd à Orléans, il gagnera à Paris!» s'écria le baron de Listomère.

«S'il veut plaider,» reprit froidement monsieur de Bourbonne, «je lui conseille de se démettre d'abord de son vicariat.» 10

«Nous consulterons des avocats,» reprit madame de Listomère, «et nous plaiderons s'il faut plaider. Mais cette affaire est trop honteuse pour mademoiselle Gamard, et peut devenir trop nuisible à l'abbé Troubert, pour que nous n'obtenions pas quelque transaction.» 15

Après mûre délibération, chacun promit son assistance à l'abbé Birotteau dans la lutte qui allait s'engager entre lui et tous les adhérents de ses antagonistes. Un sûr pres-
 20 sentiment, un instinct provincial indéfinissable forçait chacun à unir les deux noms de Gamard et Troubert. Mais aucun de ceux qui se trouvaient alors chez madame de Listomère, excepté le vieux malin, n'avait une idée bien exacte de l'importance d'un semblable combat. Monsieur de Bourbonne attira dans un coin le pauvre abbé.

«Des quatorze personnes qui sont ici,» lui dit-il à voix 25 basse, «il n'y en aura pas une pour vous dans quinze jours. Si vous avez besoin d'appeler quelqu'un à votre secours, vous ne trouverez peut-être alors que moi d'assez hardi pour oser prendre votre défense, parce que je connais la province, les hommes, les choses, et, mieux encore, les 30 intérêts! Mais tous vos amis, quoique pleins de bonnes

intentions, vous mettent dans un mauvais chemin d'où vous ne pourrez vous tirer. Écoutez mon conseil. Si vous voulez vivre en paix, quittez le vicariat de Saint-Gatien, quittez Tours. Ne dites pas où vous irez, mais allez chercher quelque cure éloignée où Troubert ne puisse pas vous rencontrer.»

«Abandonner Tours?» s'écria le vicaire avec un effroi indescriptible.

C'était pour lui une sorte de mort. N'était-ce pas briser toutes les racines par lesquelles il s'était planté dans le monde? Les célibataires remplacent les sentiments par des habitudes. Lorsqu'à ce système moral, qui les fait moins vivre que traverser la vie, se joint un caractère faible, les choses extérieures prennent sur eux un empire 15 étonnant. Aussi Birotteau était-il devenu semblable à quelque végétal: le transplanter, c'était en risquer l'innocente fructification. De même que, pour vivre, un arbre doit retrouver à toute heure les mêmes suc, et toujours avoir ses chevelus dans le même terrain, Birotteau devait 20 toujours trotter dans Saint-Gatien, toujours piétiner dans l'endroit du Mail où il se promenait habituellement, sans cesse parcourir les rues par lesquelles il passait, et continuer d'aller dans les trois salons, où il jouait, pendant chaque soirée, au whist ou au trictrac.

«Ah! je n'y pensais pas,» répondit monsieur de Bourbonne en regardant le prêtre avec une espèce de pitié.

Tout le monde sut bientôt, dans la ville de Tours, que madame la baronne de Listomère, veuve d'un lieutenant général, recueillait l'abbé Birotteau, vicaire de Saint- 30 Gatien. Ce fait, que beaucoup de gens révoquaient en doute, trancha nettement toutes les questions, et dessina

les partis, surtout lorsque mademoiselle Salomon osa, la première, parler de dol et de procès. Avec la vanité subtile qui distingue les vieilles filles, et le fanatisme de personnalité¹ qui les caractérise, mademoiselle Gamard se trouva 5 fortement blessée du parti que prenait madame de Listomère. La baronne était une femme de haut rang, élégante dans ses mœurs, et dont le bon goût, les manières polies, la piété ne pouvaient être contestés. Elle donnait, en recevant Birotteau, le démenti le plus formel à toutes les 10 assertions de mademoiselle Gamard, en censurait indirectement la conduite, et semblait sanctionner les plaintes du vicaire contre son ancienne hôtesse.

Il est nécessaire, pour l'intelligence de cette histoire, d'expliquer ici tout ce que le discernement et l'esprit d'analyse avec lequel les vieilles femmes se rendent compte 15 des actions d'autrui prêtaient de force à mademoiselle Gamard, et quelles étaient les ressources de son parti. Accompagnée du silencieux abbé Troubert, elle allait passer ses soirées dans quatre ou cinq maisons où se réunissaient une douzaine de personnes toutes liées entre elles 20 par les mêmes goûts, et par l'analogie de leur situation. C'étaient un ou deux vieillards qui épousaient les passions et les caquetages de leurs servantes; cinq ou six vieilles filles qui passaient toute leur journée à tamiser les paroles, à scruter les démarches de leurs voisins et des gens placés 25 au-dessous d'elles dans la société; puis enfin, plusieurs femmes âgées, exclusivement occupées à distiller les médisances, à tenir un registre exact de toutes les fortunes, ou à contrôler les actions des autres: elles pronostiquaient les mariages et blâmaient la conduite de leurs amies aussi 30 aigrement que celle de leurs ennemies. Ces personnes,